



COMMUNE DE
SAINT DENIS D'OLÉRON

MAIRIE
27 rue de la Libération
17650 SAINT-DENIS-D'OLÉRON
Tel. 05.46.47.85.48
Fax. 05.46.47.88.23
Mail : mairie@st-denis-oleron.fr

Le 22 mars 2024

MONSIEUR LE MAIRE DE
SAINT-DENIS-D'OLÉRON

À

Mesdames, Messieurs les membres du
Conseil municipal de Saint-Denis-d'Oléron

Nos références : **CM.04/2024**

Objet : **Convocation à la séance du Conseil municipal**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra, **salle du Conseil – SAINT-DENIS-D'OLÉRON** :

04 avril 2024
à 20h

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Joseph HUOT



ORDRE DU JOUR

1. **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2024**
2. **URBANISME**
 - 2.1. Identification des Zones d'accélération pour les énergies renouvelables (ZAEnR)
 - 2.2. Rues frappées d'alignements - acquisition parcelles AC n° 488 / AR n°306
3. **FINANCES**
 - 3.1. Vote des taxes locales de 2024
 - 3.2. Vote des participations de 2024
 - 3.3. Attribution des subventions aux associations pour 2024
 - 3.4. Vote des budgets de 2024 et taux de fongibilité des crédits (Commune / Port de Plaisance / Camping Municipal / Phare de Chassiron)
 - 3.5. Commune - Délibération subvention exceptionnelle d'équilibre budget du phare
 - 3.6. Cession du bien - Scène en bois - à la Mairie de Saint-Trojan-Les-Bains

- 3.7. Demande de subvention à l'état pour l'achat de trois gilets par balles pour la Police Municipale.
- 3.8. Camping – Exonération de la redevance 2024 pour la superette
- 3.9. Camping – suppression des frais de dossiers sur la réservation des séjours hors saison et inférieurs à 4 nuits.

4. PERSONNEL

- 4.1. Commune - Création de deux postes d'adjoints techniques à temps complet pour le pôle moyens et services

5. AFFAIRES GENERALES

- 5.1. Contrat d'engagement festival d'humour « ILE A RIRE » entre la commune de Saint-Denis-d'Oléron et l'association « Les Pradoches »
- 5.2. Convention d'occupation du domaine public entre la Commune de Saint-Denis-d'Oléron et la Société « Sur une île »
- 5.3. Convention foyer rural 2024

6. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES